



## PORTE NEUVE IMMOBILIER

Agence Porte Neuve Immobilier  
 SARL au capital de 7 600 €  
 RCS Nantes 451 524 078  
 C.P n° 4401 2015 000 001 025 délivrée par la CCI Nantes – St Nazaire  
 RCP Verspieren – 8 Avenue du stade de France  
 93218 La Plaine Saint-Denis

# HONORAIRES DE TRANSACTION

Prestations proposées

Honoraires TTC <sup>(1)</sup>

➤ **Vente** Appartement, maison, terrain, garage, local commercial, fonds de commerce, bâtiment industriel / artisanal

Jusqu'à 15 000 €	3 000 €	Charge acquéreur
15 001 € à 30 000 €	3 500 €	Charge acquéreur
30 001 € à 40 000 €	4 000 €	Charge acquéreur
40 001 € à 60 000 €	10 %	Charge acquéreur
60 001 € à 80 000 €	9 %	Charge acquéreur
80 001 € à 100 000 €	8 %	Charge acquéreur
100 001 € à 120 000 €	7 %	Charge acquéreur
120 001 € à 140 000 €	6 %	Charge acquéreur
140 001 € à 200 000 €	5,5 %	Charge acquéreur
A partir de 200 001 €	4,5 %	Charge acquéreur
Avis de valeur écrit	120 €	Charge demandeur

➤ **Location** Habitations nues ou meublées (6 juillet 1989)

Visite, constitution dossier, rédaction bail <sup>(2)</sup> Ne peut être supérieur à 8 € / m <sup>2</sup> pour le locataire	Loyer HC + 150 €	Propriétaire 50 % Locataire 50 %
Etat des lieux d'entrée Ne peut être supérieur à 8 € / m <sup>2</sup> pour le locataire	150 €	Propriétaire 50 % Locataire 50 %

➤ **Location** De droit commun

Visite, constitution dossier, rédaction bail	Loyer HC + 200 €	Propriétaire 50 % Locataire 50 %
Etat des lieux d'entrée	150 €	Propriétaire 50 % Locataire 50 %

➤ **Location** Commerciaux / professionnels (y compris dérogatoire)

Entremise et négociation, visite, constitution dossier, rédaction bail	Loyer HC et HT ou Net + 200 €	Locataire
Etat des lieux d'entrée	150 €	Locataire

➤ **Location** Garage

Visite, constitution dossier, rédaction bail, état des lieux d'entrée	Loyer + 100 €	Locataire
---	---------------	-----------

La remise d'une note est obligatoire.

(1) TVA au taux en vigueur de 20 %

(2) Le montant TTC imputé au locataire le peut excéder celui au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire.

Honoraires au 11/07/2024



## PORTE NEUVE IMMOBILIER

Agence Porte Neuve Immobilier  
SARL au capital de 7 600 €  
RCS Nantes 451 524 078  
Code APE 703 A

C.P n° 4401 2015 000 001 025 délivrée par la CCI Nantes – St Nazaire

# HONORAIRES DE GESTION

Prestations proposées	Honoraires TTC <sup>(1)</sup>
<p>➤ <b>Honoraires de gestion courante</b></p>	
Tous types de locaux : Habitations / mixtes vides ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989) ; Commerciaux / professionnels ; Terrains ; Autres (garage, entrepôt, résidence secondaire)	7,2 % sur la totalité du quittancement
<p>➤ <b>Honoraires complémentaires</b> En cas de location ou relocation</p>	
Location : Habitations nues ou meublées (6 juillet 1989) / De droit commun / Commerciaux ou professionnels / Garage	Se référer au tableau des honoraires de transaction
Etat des lieux de sortie tous types de location	180 €
Rédaction bail	Sur demande et devis
<p>➤ <b>Honoraires de gestion non courante</b></p>	
Constitution de dossier contentieux ou sinistre	120 €
Gestion de sinistre assurance	60 € / heure ouvrable 78 € / heure non ouvrable
Contrat assurance (gestion, suivi administratif et comptable)	2,40 % sur la totalité des sommes encaissées
Rédaction et remplissage des demandes de subvention (notamment auprès de l'ANAH)	180 €
Embauche et congés du personnel d'entretien ou de gardiennage, fixation des salaires et conditions	360 €
Assistance et représentation en assemblées générales de copropriété	60 € / heure ouvrable 78 € / heure non ouvrable
Représentation devant tous organismes privés ou publics, dépôt et signatures de toutes pièces ou engagements, sollicitation de la délivrance de toutes attestations, documents administratifs	60 € / heure ouvrable 78 € / heure non ouvrable
Fourniture de tous éléments pour la déclaration annuelle des revenus fonciers, de déclaration de TVA ou servant à la détermination de la contribution sur les revenus locatifs (CRL)	96 €
Faire exécuter tous travaux autres que les réparations incombant au mandant après accord écrit du mandant ; s'adjointre le concours d'un maître d'œuvre ou d'un technicien, si le mandataire le juge nécessaire et après accord écrit du mandant, en régler les factures dans la limite des fonds disponibles	180 € / intervention / corps de métier pour travaux d'un montant TTC compris entre 1 mois et 12 mois du loyer hors charges 3000 € pour travaux d'un montant TTC supérieur à 12 mois de loyer hors charges
Apurement de compte de fin de gestion	180 €
La remise d'une note est obligatoire. (1) TVA au taux en vigueur de 20 % (2) Le montant TTC imputé au locataire le peut excéder celui au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire.	Honoraires au 11/07/2024